

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS***Séance du 15 septembre 2022*

**Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.**

**Procurations : 4**

**Présents (8) :**

Martine MAZOYER, Vice-Présidente

Philippe CORDIER, Adjoint au Maire

Myrienne BERTRAND, Conseillère Municipale

Hervé BARSSE, Conseiller Municipal - procuration à Philippe CORDIER

Nathalie GEMZA, Administratrice

Jacqueline PASIN, Administratrice

Jean-Jacques MARAND, Administrateur

Roger CLAY, Administrateur

**Excusés (5) :**

Denis THURIOT, Président - procuration à Martine MAZOYER

Cécile DAMERON, Adjointe au Maire - procuration à Philippe CORDIER

François DIOT, Conseiller Municipal - procuration à Jean-Jacques MARAND

Gérard FERRAND, Administrateur - procuration à Jacqueline PASIN

Serge JENTZER, Administrateur

**DEL15092022-03**

**CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF**

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le Code de la Fonction Publique ;

Vu l'avis favorable émis par le Comité Technique du 12 septembre 2002 ;

Considérant les diverses évolutions intervenues dans le périmètre du CCAS et la création de la Direction "Action Sociale/Economie Sociale et Solidaire" au sein des services municipaux qui génère une réorganisation du Pôle Solidarités-Insertion s'appuyant sur une structuration légèrement différente :

- 1 responsable de Pôle, gardant quelques missions d'accompagnement (certains dossiers précédemment gérés par la responsable relevant désormais du poste de Direction),
- 1 poste de "Coordination Insertion/RSA", (évolution d'un poste d'Animateur d'Insertion) pour favoriser l'articulation et le développement d'actions d'insertion,
- La transformation de la mission "Responsable de l'accueil" vers des missions d'accompagnement pour une partie du poste et d'encadrement de l'Espace Numérique, outils indispensable complémentaire à l'accueil,
- La création d'un poste "Chargé d'Accueil" pour maintenir le service au public du fait de la nouvelle répartition globale des missions,

– Le rattachement à la Direction CCAS de l'Agent de Gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage du fait de la fin prochaine de conventionnement avec N

Considérant la nécessité de créer un poste "Chargé d'Accueil" pour maintenir le service au public du fait de la nouvelle répartition globale des missions au sein du Pôle Solidarités-Insertion ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :**

- De créer un poste d'Adjoint Administratif, catégorie C, temps plein ;
- D'intégrer ce poste au tableau des emplois ;
- D'autoriser le Président du CCAS à :
  - Pourvoir cet emploi par des agents non titulaires, si le recrutement ne peut s'effectuer dans les conditions statutaires,
  - A signer tout document en lien avec cette décision.

Les crédits correspondants sont prévus au Budget Primitif 2022.

Adopté à l'unanimité par 12 voix (dont 4 procurations).

**La Vice-Présidente,  
Martine MAZOYER**

